

REGLEMENT SPECIFIQUE AUX 24 HEURES PAR EQUIPE

Article 1 : le règlement général des 24 heures s'applique à l'épreuve par équipe.

Article 2 : l'équipe de **trois maximum** peut-être mixte sans distinction de nationalité et de club -
condition exigée : elle doit comporter au moins un ou une senior(e) ou vétéran(e)

Article 3 : toute équipe doit être formée avant le départ ; elle est une et indivisible.

Article 4 : une seule chasuble sera prêtée à chaque équipe ; le changement doit se faire **obligatoirement après le poste de contrôle**

Article 5 : l'inscription doit parvenir **obligatoirement** avant la date fixée dans le règlement général ;
Aucune inscription d'équipe ne se fera sur place.

Article 6 : le droit d'inscription par équipe est fixé à 25 € et 35 € si l'équipe comporte un ou plusieurs non licenciés

Article 7 : Il sera établi un seul classement sans distinction du nombre formant l'équipe.

Article 8 : tout point non prévu par les règlements sera traité par le responsable de l'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Responsable de l'équipe : _____

Nom de l'équipe : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____

Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____

Adresse : _____ Club : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____

Mail : _____ Autorisation parentale : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____

Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____

Adresse : _____ Club : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____

Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____

Adresse : _____ Club : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____

Nous, soussigné(e)s avons pris connaissance des règlements de l'épreuve et nous nous inscrivons pour l'épreuve des 24 heures de Château-Thierry par équipe.

Fait à _____ le _____ 2012

Nom et signature

Joindre les chèques d'inscription et de caution chasuble (30 €) à l'ordre de : O.M.S.

**Inscription et chèques à envoyer à Didier Beaumont 11, rue du Châtelet 02850 JAULGONNE
avant le 19 mars 2012**

(Tél : 03 23 69 14 30 Port 06 07 49 02 31 Email beaudidier@wanadoo.fr)

Accueil au Palais des Sports à partir de 10 h le jour de l'épreuve